



Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil de développement

Rapport d'activité 2016

Pays de la Bresse bourguignonne



Conseil de développement
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 15 59 - Fax : 03 85 75 44 96 - pays.bresse.bourguignonne@orange.fr



vie de l'association :
Les réunions statutaires du Conseil de Développement en 2016

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
A.G. extraordinaire	12 octobre	Modifications des statuts (114 membres dont 38 élus et 76 représentants socioprofessionnels)
A.G. ordinaire		Rapport moral et d'activité 2015 Places vacantes au sein du conseil d'administration
Séance plénière		Informations sur les nouveaux outils financiers signés fin 2015 avec le Conseil Régional Informations sur l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public Programme d'actions
Conseil d'Administration et/ou Bureau	29 juin	Bilan 2015 Préparation AG extraordinaire et ordinaire Travaux en cours du Syndicat Mixte Intervention AEP Les Campanettes sur Erasmus+

Les 7 membres du Bureau élus en décembre 2014 sont :

- > **Denis JUHE**, sous collège agriculture, **Président**
- > **Éric MICHOUX**, sous collège institutions et organisations syndicales, **1^{er} Vice-Président**
- > **POSTE VACANT**, élu, **2^{ème} Vice-Président**
- > **Marie-Lise MICHELIN**, sous-collège social, **Trésorière**
- > **POSTE VACANT**, **Trésorier adjoint**
- > **Jacques POULIN**, sous collège industries, **Secrétaire**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, sous collège commerces et services, **Secrétaire adjoint**

Une réunion de Bureau était prévue le 27 avril 2016 mais elle a été annulée faute de participants.



Participation à la dissolution de l'association « *Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de la Bresse bourguignonne* » 27 avril 2016

Tous les membres privés du Conseil de développement ont été conviés à la dissolution de l'association « Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de la Bresse bourguignonne » qui a eu lieu le 27 avril 2016.

Cette association a été successivement présidée par :

- M. Philippe ROUTHIER de 2002 à 2004 pour LEADER + 2000-2006 « *Les jeunes et les femmes* »
- M. Pascal MADDIN de 2004 à 2006 (idem)
- M. Fabrice TERRIER de 2006 à 2008 (idem)
- M. Denis LAMARD de 2009 à 2015 pour LEADER 2007-2013 « *Valorisation économique et la préservation patrimoniale des ressources locales* »

Dans le cadre de la simplification de la gouvernance locale, le programme européen LEADER FEADeR 2014-2020 « *Entrer dans la transition énergétique* » est désormais porté par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec un comité de programmation composé de 12 élus (6 binômes) et de 14 acteurs privés (7 binômes).



Participation au Comité de Programmation LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique » également en charge du contrat territorial financé par le Conseil Régional

Parmi les 14 personnes membres du collège privé, 7 sont issues du conseil de développement :

- Joseph ENTREMONT
- Denis JUHE avec Jacques POULIN comme suppléant
- Samuel CHANUSSOT avec Didier LAURENCY comme suppléant
- Et Thierry GROSJEAN et Dominique RIVIERE qui sont suppléants.

3 réunions ont eu lieu en 2016.

Le 27 janvier 2016 pour

- Répartition du minimum d'1,5 ETP dédié à LEADER parmi les agents du Syndicat Mixte
- Informations communiquées depuis novembre 2015 par l'autorité de gestion
- Adoption du règlement intérieur
- Présentation de la procédure de sélection des opérations
- Questions diverses

Le 12 mai 2016 pour

- Présentation de la démarche engagée localement par « SOLIHA Centre Est » (ex « Habitat & Développement ») sur la précarité énergétique des ménages
- Point de situation composition du comité de programmation
- Informations communiquées depuis février 2016 par l'autorité de gestion représentée par M. Arnaud MARTHEY, élu régional délégué aux nouvelles ruralités
- Validation du compte rendu de la réunion du 27 janvier 2016
- Validation de la grille de sélection des opérations LEADER (*repoussée à la demande du Conseil Régional*)
- Point de situation sur l'avancement de la programmation 2016 du contrat territorial 2015-2017 en présence des porteurs de projets et préparation du projet de programmation 2017 (à transmettre avant le 30 juin 2016 au Conseil Régional)
- Questions diverses

Et le 26 septembre 2016 pour

- Point de situation composition du comité de programmation
- Validation du compte rendu de la réunion du 11 mai 2016
- Validation de l'annexe « Contrat territorial 2015-2017 » au règlement intérieur LEADER adopté le 27 janvier 2016
- Point de situation sur l'avancement de la programmation 2016 du contrat territorial 2015-2017 en présence des porteurs de projets (supplémentaires à ceux présentés le 11 mai 2016)
- Point de situation sur l'élaboration de la programmation 2017 avec un comité de pilotage annuel prévu le 20 octobre 2016 à MACON (*repoussé puis finalement annulé par le Conseil Régional*)
- Validation de la grille de sélection des opérations LEADER et demande de 1er avenant à la convention signée le 30 novembre 2015
- Questions diverses

Les documents du formulaire LEADER ont été livrés le 20 décembre 2016 par le Conseil Régional et les porteurs des 20 projets enregistrés en 2016 ont été conviés à une lecture commune prévue le 10 janvier 2017.

+ d'informations sur www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic



Participation à la « mission TEPos » (Territoire à Energie Positive)

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a été étroitement associé dans le cadre de la mission d'accompagnement à la mobilisation des acteurs privés et publics aux échelles intercommunales afin d'initier des démarches territoriales de transition énergétique de type TEPOS.

Le Président du Conseil de Développement a participé à l'audition des 3 bureaux d'études retenus après analyse de l'appel d'offre par les services du Syndicat mixte le 06 juillet 2016. Le cabinet HELIANTHE devenu ALEC 01 et basé à BOURG EN BRESSE a été missionné pour élaborer ce projet.

Les membres du bureau du Conseil de Développement ont été invités à la réunion de lancement de cette mission qui s'est déroulée le 06 octobre 2016 à LOUHANS. Cette première réunion a permis de présenter la méthodologie d'intervention et notamment l'implication à chacune des phases des membres du Conseil de Développement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 1 de cette mission (construction d'un diagnostic partagé), les membres du bureau du Conseil de développement ont été conviés à une journée d'animation « réseau » afin de poser les bases du diagnostic territorial énergétique et d'évoquer les pistes d'action. Cette journée a permis également de présenter de nombreux retours d'expériences sur le territoire. Elle a eu lieu le 22 novembre 2016 à LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR.

Le Président du Conseil de Développement a participé aux 6èmes rencontres nationales « Energies et territoires ruraux », vers des territoires à énergie positive, les 28,29 et 30 septembre 2016 à KAYSERSBERG (Alsace).



Participation au suivi du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a continué à être associé à la mise en œuvre du Contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable et a ainsi participé au comité de suivi annuel qui s'est tenu le 17 novembre 2016. A cette occasion, un bilan technique et financier a été présenté ainsi que les perspectives d'actions comme le projet d'itinéraire cyclo-pédestre entre LOUHANS et LA TRUCHERE le long de la Seille navigable.

Les membres du Conseil d'Administration ont été avisés de l'avancée de ce dispositif contractuel proposé par le Conseil Régional de Bourgogne lors de leur réunion du 29 juin 2016 (projets engagés, projet d'arrêt de protection de biotope roselières...). Lors de cette séance, l'AEP les Campanettes a présenté le projet Erasmus+ France Jeunesse et Sport sur la Seille dont certains projets sont susceptibles de répondre aux objectifs du contrat.

Les membres publics et privés du Conseil de Développement ont été informés de l'évolution de ce contrat lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 octobre 2016.

Pour plus d'informations : <http://b.bourgognefranche-comte.fr/Signature-du-contrat-de-developpement-fluvestre-de-la-riviere-Seille,42,10062>



Participation aux travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Bresse bourguignonne

Les membres publics et privés du Conseil de développement ont été invités et ont pu participer aux réunions suivantes :

- **Phase DOO - Document d'Orientations et d'Objectifs:**
 - Conférence partenariale du 16 mars 2016 – 24 participants
 - Réunion publique du 23 mai 2016

D'autres échéances sont intervenues :

- **Comité de relecture du 29 juillet 2016 (initialement prévu le 22 juillet mais repoussé en raison de la signature du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte TEPCV)**

Le Président du Conseil de développement a envoyé ce message au Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, structure porteuse du SCoT :

« (...) L'architecture du Pays, décidée en démarche citoyenne ouverte (élus et société civile), est constituée d'une ville centre, de pôle d'équilibre et de 71 communes.

Cette organisation est logique, rationnelle et équilibrée.

Elle suscite, cependant, à la réflexion et légitimement l'inquiétude des élus des 71 communes qui se sentent condamner à la relégation.

Comme je l'ai dit aux responsables régionaux lors des ateliers sur les nouvelles ruralités et comme je l'écrirai prochainement à la Présidente de Région, il est légitime et rationnel de vouloir concentrer les moyens mais il est improductif et nuisible de se priver des énergies et des projets qui naissent hors pôles.

A t-on tant de projets et d'acteurs dynamiques pour nous priver de forces vives ?

Il faut donc, c'est certain, concentrer les moyens et prioriser la ville centre et les pôles d'équilibre pour créer une dynamique à condition que la circulation et la communication en général rendent ces aménagements accessibles à tous les habitants des communes avoisinantes.

A condition également de préciser d'une façon ou d'une autre que ces 71 communes ne soit pas condamner au déclin et puissent réaliser des projets pour améliorer la vie de leur concitoyens, notamment en les aidant à entrer dans la transition énergétique (Economie et production d'énergie, transport et communication électronique, ...)

Ceci est peut-être évident mais demanderait à être affirmé avec force, dans le texte.

Je m'excuse d'avoir été un peu long et je sais l'attention que vous portez aux intérêts de tous. J'ai cependant cru utile de vous exprimer mon opinion et, sans doute celle de la majorité de mes mandants. (...) ».

- **Arrêt du SCoT**

Le Président du Conseil de développement a été destinataire le 18 octobre 2016 du projet de SCoT arrêté le 10 octobre 2016 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour avis avec un délai de 3 mois (18 janvier 2017) ; passé ce délai, l'avis est réputé favorable.

D'autres membres du Conseil de développement ont été saisis : Bresse Initiative, Ecomusée, BRIXIA, Office de Tourisme du Pays, CAPEN 71, Mission Mobilité, Fédération Départementale des Chasseurs, Chambres Consulaires, Conseil Départemental, Conseil Régional, communautés de communes et communes.

Plus d'informations sur le SCoT : www.pays-bresse-bourguignonne.com/le-scot



Participation au recrutement d'une chargée de mission pour l'élaboration et l'animation d'un Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne

Le 29 juin 2016, M. le sous-préfet de LOUHANS a organisé une réunion partenariale et a exhorté les élus et acteurs bressans à s'engager dans un Contrat Local de Santé en prenant exemple sur celui porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Charolais-Brionnais.

Le 11 juillet 2016, les élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne délibèrent favorablement (23 voix POUR 11 ABSTENTIONS 2 CONTRE).

Le 16 septembre 2016, la délégation territoriale de l'ARS rencontre les élus référents nommés le 11 juillet et le président du Conseil de développement.

Suite à la publication de l'offre d'emploi, 25 candidatures sont examinées et 3 personnes (sur les 6 convoquées) sont auditionnées le 3 novembre 2016.

Mme Charlotte CORDELIER est recrutée en tant que chargée de mission pour l'élaboration et l'animation du Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne ; faute de place à la MIFE avec le recrutement de nouveaux agents pour l'urbanisme, son bureau se situe à CUISERY dans les locaux du Centre d'Animation Sociale et Culturelle avec une arrivée prévue pour le 3 janvier 2017.

Un arrêté du président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne nomme M. Jean-Marc LEHRE comme délégué à ce dispositif.



Préparation du contrat de ruralité 2017-2020

Le 30 mars 2015, la Bresse bourguignonne a appris qu'elle ne pouvait plus bénéficier d'un contrat de pays cofinancé par l'Etat avec son Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT).

Le 20 mai 2016, des nouvelles mesures gouvernementales sont annoncées lors du Comité Interministériel aux Ruralités (CIR) dont une nouvelle forme de contractualisation entre l'Etat et les territoires ruraux (Pôles d'Equilibre Territorial Rural – PETR – et communautés de communes).

Les 6 thématiques prioritaires sont :

1. L'accès aux services publics et marchands et aux soins
2. La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et de soutien au commerce de proximité dans les centres-villes bourgs
3. L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme, patrimoine naturel, etc.)
4. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire
5. La transition écologique et énergétique
6. La cohésion sociale

Le 11 juillet 2016, les élus ont délibéré favorablement et ont rappelé que « *le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne n'a aucune obligation à se transformer en PETR qui ne ferait que rajouter de la complexité aux procédures déjà engagées sur le territoire* ».

Le 30 septembre 2016, lors du comité départemental de suivi des mesures du CIR, M. le Préfet de Saône-et-Loire a annoncé des contrats de ruralité pour le PETR du Charolais-Brionnais, l'Autunois-Morvan et la Bresse bourguignonne.

En octobre 2016, des courriers d'information / mobilisation ont été envoyés par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne : communautés de communes, 88 communes, bénéficiaires du FNADT contrat de pays 2007-2013 dont des membres du Conseil de développement, partenaires institutionnels dont le Conseil de développement et porteurs de projets enregistrés dans le cadre du LEADER FEADeR 2014-2020.

Conformément à la législation en vigueur, le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) mobilisé par l'Etat pour financer un contrat de ruralité est exclusivement réservé aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et aux communes (à la section investissement du budget).



Participation aux réunions statutaires du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Comme en 2015, le Président du Conseil de développement a été invité à chaque réunion statutaire (comité syndical) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui ont eu lieu en 2016 : **8 février, 2 mai, 11 juillet, 10 octobre et 12 décembre.**

Le Président du Conseil de développement s'est également rendu

- A AUTUN le **27 juin 2016** pour l'atelier du Conseil Régional sur les nouvelles ruralités
- à MACON le **13 septembre et le 9 novembre 2016** pour le comité de pilotage d'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
- à KAYSERSBERG (Alsace) les **28, 29 et 30 septembre 2016** pour les 6^{èmes} rencontres nationales des territoires TEPos
- et à DIJON le **23 novembre 2016** pour le comité de suivi des fonds européens FEADeR-FEDER 2014-2020 et le **15 décembre 2016** pour les réunions organisées par le Conseil Régional avec les GAL LEADER et sur l'évolution de sa politique territoriale.

Rappel : la délibération prise en septembre 2015 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne permet de rembourser les frais des déplacements des membres privés du Conseil de développement selon les conditions inscrites dans ladite délibération (réunions à l'extérieur du territoire, autorisation préalable du Président du Syndicat Mixte, application du barème de la Fonction Publique Territoriale, etc).

M. le Président s'est également rendu à l'assemblée générale de la mission mobilité du 27 avril 2016 puis à son comité de pilotage du 30 novembre 2016 et à la présentation du Programme d'Intérêt Général « *Bien vivre dans son logement* » du Conseil Départemental de Saône-et-Loire le 15 novembre 2016.



Composition du collège privé

Suite à la modification des statuts, le Conseil de développement est dorénavant composé de 114 membres de droit dont 38 élus et 76 socioprofessionnels.

Le Conseil de développement a écrit le **6 juillet 2016** à tous ses membres publics et privés pour la recherche de candidat(e)s pour les 13 places vacantes dans le collège des socioprofessionnels.

Le précédent appel d'octobre 2015 est resté en ligne les 12 mois de l'année 2016 sur la page d'accueil du Site Internet du Pays www.pays-bresse-bourguignonne.com

● **Octobre 2015:** Le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne recherche des candidat(e)s pour les places vacantes au sein de son collège de socioprofessionnels

- [Courrier du président Denis JUHE](#)
- [Statuts en vigueur suite à l'assemblée extraordinaire du 15 octobre 2015](#)

76 membres de droit – Période 2014– 2017

Représentation	Représentant	Représentation	Représentant
Institutionnels et organisations syndicales : 10		La Grange Rouge	Geneviève JUHE
Ch. Commerce & Industrie	Alain THOUVENOT	Spectacle vivant	PLACE VACANTE
Ch. Métiers & Artisanat	Olivier GOESTCHEL	Associations historiques	André MASSOT**
Ch. Agriculture	Samuel CHANUSSOT	Village du Livre	Jean-Paul BOURDON
Syndicats patronaux	Franck BOULAY	Musique	PLACE VACANTE
Syndicats patronaux	Éric MICHOUX	Arts plastiques	Brigitte MANIN*
Syndicats patronaux	Michel CERNEAU	Foyers Ruraux	Cédric PICARD
Syndicats de salariés	Anton ANDERMATT	Bibliothèques	Annick TRUCHOT-BERTHET
Syndicats d'agriculteurs	Claude GIROD	Radio Bresse	Alain TRONTIN
Syndicats de salariés	Anne-Marie PETIT	Environnement et aménagement du territoire : 9	
Syndicats de salariés	Fabrice GINDRE	AEP Les Campanettes	Jean-Pierre MORIN
Industries : 5		Centre Eden	Patrick LEFEUVE*
Agroalimentaire	Jacques POULIN	CAPEN 71	Thierry GROSJEAN*
Mécanique	Thierry POURCHER*	ACTIF 71	Christian GUILLOT
Transport logistique	Evelyne GROS	SOS TER de la Bresse	PLACE VACANTE
Industries du bois	Jocelyne BACAER	Bresse Transition***	Marc SIMIDE
Sous-traitance industrielle	Karl SAUSSARD	Syndicats des Déchets	Éric BLANC
Artisanat : 4		Ass. de Pêche	Joël CHATOT
Métiers d'arts	Aurélie MASSELIN	Ass. de Chasse	Evelyne GUILLON*
Métiers de bouche	PLACE VACANTE	Sports : 3	
Métiers de services	Olivier JUVET*	LOUHANS-CUISEUX FC	Igor PETKOVIC
Métiers du bâtiment	PLACE VACANTE	Ass. sportives	Claude TREFFOT*
		Ass. sportives	Joël GAUME
Commerces et services : 6		Education et formation : 4	
Commerçants et artisans	Lionel COQUET	Ens. Élémentaire	PLACE VACANTE
Commerçants et artisans	Christophe FOURNIER	Ens. Secondaire	PLACE VACANTE
Professions Libérales	Hervé CHARTON*	Ens. Supérieur	Annie BLETON-RUGET
Professions Libérales	PLACE VACANTE	Ens. Agricole	Thérèse FAUVEAUX
Professions non sédentaires	Claude DECHELLE*	Jeunesse : 3	
Bresse Initiative	Emmanuel GARCIAPIQUERAS	Association de jeunes	PLACE VACANTE
Agriculture : 8		Org. hors tps scolaire	Emilie VINCK
Eleveur	Jean-Claude BUGAUD	Org. hors tps scolaire	Odile UNY*
Eleveur laitier	Marie-Ange RAVAT*	Social : 11	
Producteur volailles de B.	Anthony MARMEYS	Mission Mobilité	Thierry LOPES
Agriculture biologique	Denis JUHE	Ass. Caritatives	Joël MILLARD
Coopérative agricole	Didier LAURENCY	Pers. handicapées	PLACE VACANTE
Maraîcher horticulteur	Alexandre CAUCHY	Insertion	Marie-Lise MICHELIN
Maraîcher horticulteur	Rémy TERRIER*	Mission Locale	Christine BUATOIS
Syndicat Crème & Beurre B.	Thierry MOLLE	Pers. Agées	Nadine DIOT
Tourisme : 3		Pers. Agées	Isabelle PAQUELIER-BARTUEL
Hôteliers restaurateurs	Marie-Claire REAU*	Mutualité française	Gerard BURTIN*
Gîtes & chambres d'hôtes	Nicolas ROGUET*	Mutualité Sociale Agricole	Jean-Claude RICHARD
Office de Tourisme	Joseph ENTREMONT	Commission Médicale Eta	Patrick VARLOT
Culture : 10		Retraités	Catherine GUTHRIN*
Ecomusée de la Bresse b.	Alain CORDIER		

En gras souligné: nouveaux représentants depuis le 12 octobre 2016

* Pas de réponse au courrier renouvellement de juillet 2014 et absent aux AG 2014, 2015 et 2016

** Changement de représentation pour un membre sortant

*** Place laissée vacante avec l'évolution réglementaire des Syndicats de Rivières représentés par A. MASSOT